



Cofinancé par
l'Union européenne



TERMES DE REFERENCE

Service technique pour la réalisation d'un étude d'analyse sur l'application pratique des mécanismes de démocratie participative dans les zones d'intervention et sur la capitalisation des bonnes expériences en matière de participation – A.2.6/A.3.3 –

Date limite pour la présentation des offres	28/10/2019 à 12 heures
Durée du contrat	Par prestation
Type de contrat	Prestation de service
Période de déroulement	Nov. 2019 ; Oct./Nov. 2020

1. Le contexte

Le projet « Appui et accompagnement au processus de participation démocratique dans la Région de l'Oriental », cofinancé par l' Union Européenne, est mis en œuvre par l' Association Mouvement pour la Paix (MPDL) et l' Association de Coopération pour le Développement et la Culture (ACODEC), en partenariat avec l' Université Mohamed I (UMP) d'Oujda et l' Association Tanmia.ma. Dans le cadre de la Constitution 2011 et le Programme du Gouvernement (2017-2021) «soutien du choix démocratique, consolidation de l'État de Droit et la consécration de la régionalisation avancée, le renforcement de la transparence de l'action gouvernementale, la réformes de l'administration, l'amélioration de la bonne gouvernance », ce projet, d'une durée de 3 ans, vise à promouvoir et soutenir le processus de démocratie participative à travers le renforcement des capacités des acteurs locaux et la mise en œuvre de mécanismes de participation citoyens et citoyennes, avec une attention spécifique à la participation des femmes et de la population jeune. Dès la collaboration entre les différents Conseils Communaux et les Organisations de la Société Civile au niveau local, les actions seront mises en œuvre au sein de 10 communes de 3 provinces:

- **Province de Taourirt (2):** Commune Urbaine de Taourirt et Commune Urbaine de Laayoune.
- **Province de Jerada (3):** Commune Urbaine de Jerada, Commune Urbaine d'Ain Beni Mathar, et Commune Rurale de Beni Mathar.
- **Préfecture d'Oujda-Angad (5):** Commune Urbaine d'Oujda, Commune Urbaine de Beni Drar, Commune Urbaine de Naima, Commune Rurale de Ain Sfaa et Commune Rurale de Beni Khaled.

2. Le projet

Les objectifs du projet sont les suivants:

Objectif global: Soutenir et accompagner les mécanismes de la démocratie participative dans la Région de l'Oriental.



Cofinancé par
l'Union européenne



Association de Coopération pour le
Développement et la Culture

Objectif Spécifique 1: Favoriser l'implication des différents acteurs locaux à travers la concertation et la mise en place et l'accompagnement de mécanismes participatifs de suivi des politiques publiques.

Objectif Spécifique 2: Améliorer et renforcer la capacité d'incidence des organisations de la société civile pour devenir une force de proposition et de promotion de la démocratie participative au niveau local et régional.

Les résultats attendus sont les suivants:

- **R.1.** Les nouvelles dispositions législatives des collectivités locales en matière de démocratie participative, ainsi que leurs concepts, sont connus et contribuent à l'amélioration de la communication entre les acteurs locaux.
- **R.2.** Les capacités des acteurs locaux en matière de démocratie participative s'améliorent, les mécanismes locaux existants s'améliorent et les bonnes pratiques sont reproduites.
- **R.3.** Les OSC des zones d'intervention mettent en œuvre des actions d'incidence en lien avec la démocratie participative.
- **R.4.** Les dynamiques et mécanismes d'incidence politique au niveau local interagissent avec les dynamiques régionales.

3. Les activités

Cadrement des activités au sein du projet:

OBJECTIF GÉNÉRAL. Soutenir et accompagner les mécanismes de la démocratie participative dans la Région de l'Oriental.

O.S.1. Favoriser l'implication des différents acteurs locaux à travers la concertation et la mise en place et l'accompagnement de mécanismes participatifs de suivi des politiques publiques.

R.2. Les capacités des acteurs locaux en matière de démocratie participative s'améliorent, les mécanismes locaux existants s'améliorent et les bonnes pratiques sont reproduites.

A.2.6. Compilation et publication des bonnes expériences en matière de participation.

O.S.2. Améliorer et renforcer la capacité d'incidence des OSC pour les transformer en une force de proposition et de promotion de la démocratie participative au niveau local et régional

R.3. Les OSC des zones d'intervention mettent en œuvre des actions d'incidence en lien avec la démocratie participative.

A. 3.3. Étude d'analyse sur l'application pratique des mécanismes de démocratie participative dans les zones d'intervention.

Description des activités:

L'activité A.2.6. « Compilation et publication des bonnes expériences en matière de participation » vise à compléter la compilation des meilleures expériences de démocratie participative développées au cours du projet. L'objectif de cette action est de diffuser et de



Cofinancé par
l'Union européenne



répliquer les expériences afin d'augmenter l'impact de l'action. Pour cela, MPDL et ACODEC doivent compter avec l'appui d'un experte et/ou d'un bureau d'études afin d'élaborer un document de référence. Dans le cadre du projet, une première réunion de travail entre les équipes du projet, les représentants des associations et des partenaires au niveau régionale (MPDL, ACODEC et des acteurs locaux) sera organisée afin d'identifier les meilleures expériences développées. Elle est prévue pour la fin du projet. Le produit le plus remarquable de cette activité est le processus participatif (60 participants) d'identification des meilleures expériences en matière participative dans les provinces cibles du projet qui seront intégrées dans la publication finale. La réunion de travail d'identification verra la participation de :

Pour chaque commune cible du projet:

- 2 personnes élues – tot. 20 personnes
- 2 personnes fonctionnaires – tot. 20 personnes
- 2 personnes représentantes des OSC – tot. 20 personnes

L'activité A.3.3. « Étude d'analyse sur l'application pratique des mécanismes de démocratie participative dans les zones d'intervention » a pour objectif ce de connaître la réalité de situation par rapport à la participation démocratique au niveau des trois provinces ciblées, et de faire un suivi des politiques publiques locales en matière de participation, afin d'établir un diagnostic sur les besoins ou bien des problématiques existants, par le biais d'une analyse scientifique qui doit examiner l'état de lieux de la participation démocratique au sein des trois niveaux des Collectivités Locales.

Ces activités, de caractère régional, seront organisées par MPDL et ACODEC avec l'appui de l'Université Mohamed I d'Oujda et d'un/e consultant/e (bureau d'études) expert/e. Ces activités seront exécutées entre la deuxième et la troisième année du projet. Le produit le plus remarquable de ces activités est l'information résultant de l'étude, en tant qu'outil pour le suivi de la situation au niveau local ainsi que pour l'évaluation de l'impact de l'action.

L'étude final se concentrera donc sur deux piliers :

1. L'application pratique des mécanismes de démocratie participative dans les 3 provinces d'intervention et au niveau Régional, sur les trois niveaux :
 - a) **L'application de textes des lois dans les trois provinces d'intervention (A.3.3)**
 - b) **Expériences des acteurs locaux** (OSC et Communes, Provinces, Région) des 3 provinces concernant le PAC, les IEECAG, les pétitions et d'autres mécanismes de participation actifs dans la Région. (A.3.3)
 - c) **Application des mécanismes au cours du projet (A.2.6)**
2. Bonnes pratiques identifiées dans:
 - a) **Les provinces d'intervention et la Région de l'Oriental au cours du projet (A.2.6)**
 - b) **Le territoire national du Maroc et au niveau de l'Europe (A.3.3)**



Cofinancé par
l'Union européenne



Résultats attendus de ces activités:

- Elaboré un étude d'analyse sur l'application pratique des mécanismes de démocratie participative dans les zones d'intervention.
- Les bonnes expériences développées au cours du projet sont recueillies et capitalisées.
- Une attention particulière est portée au rôle de femmes et de la jeunesse, et la participation au milieu rural et urbain.
- Des modèles de bonnes pratiques sont figés dans la matière à l'échelle nationale et internationale.
- Incrémenté l'intérêt académique vers la matière de la participation démocratique dans la Région de l'Oriental.
- Les acteurs institutionnels de la Région, les entités associées, le bailleur de fonds, ainsi que les personnes bénéficiaires du projet, on accès direct à l'étude d'analyse produit.
- Encouragée la participation des femmes, des jeunes et des jeunes femmes dans l'exercice du droit de participation en renforçant leurs capacités dans ce milieu.

4. Service à réaliser par le prestataire

Les résultats de cette activité seront atteints par le biais d'un service technique spécialisé et exclusif. Un bureau d'études expert ou autoentrepreneur sera chargé de la réalisation d'un étude d'analyse sur deux piliers :

1. L'application pratique des mécanismes de démocratie participative dans les 3 provinces d'intervention et au niveau Régional, sur les trois niveaux :
 - a) **L'application de textes des lois dans les trois provinces d'intervention (A.3.3)** – Le prestataire se fera charge de recueillir le plus d'information possible au sujet en suivant la méthodologie par lui proposée. **OCT.-NOV.2020**
 - b) **Expériences des acteurs locaux** (OSC et Communes, Provinces, Région) des 3 provinces concernant le PAC, les IEECAG, les pétitions et d'autres mécanismes de participation actifs dans la Région. (A.3.3) – Le prestataire se fera charge de recueillir le plus d'information possible au sujet en suivant la méthodologie par lui proposée. **OCT.-NOV. 2020**
 - c) **Application des mécanismes au cours du projet (A.2.6)** – Cette partie de l'étude sera faite sur la base des Rapports d'activité développés au cours du projet, de la réunion dont l'activité 2.6 et de toute autre documentation existante sur les bonnes pratiques identifiées au cours du projet. **OCT.-NOV. 2020**
2. Bonnes pratiques identifiées dans:
 - a) **Les provinces d'intervention et la Région de l'Oriental au cours du projet (A.2.6)** – Cette partie de l'étude sera faite sur la base des Rapports d'activité développés au cours du projet, de la réunion dont l'activité 2.6 et de toute autre documentation existante sur les bonnes pratiques identifiées au cours du projet. **OCT.-NOV. 2020**



Cofinancé par
l'Union européenne



- b) **Le territoire national du Maroc et au niveau de l'Europe (A.3.3)** - Le bureau d'étude chargé de l'analyse sera présent au premier séminaire d'échange de bonnes pratiques organisé en collaboration avec l'Université Mohamed I d'Oujda, dont l'activité A.3.4. La participation au séminaire facilitera la tâche de recueil de données. **NOV. 2019**

L'étude, de 50 pages en français, inclura au moins les parties suivantes:

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> i. Introduction <ul style="list-style-type: none"> a. Brève description du projet b. Contexte et cadre légal c. Objectifs de la consultation <ul style="list-style-type: none"> - Objectif général - Objectifs spécifiques ii. Méthodologie <ul style="list-style-type: none"> a. Collecte des données b. Analyse des données c. Rédaction du rapport d. Axes de questionnement e. Déroulement de la consultation f. Contraintes et limites de l'étude | <ul style="list-style-type: none"> iii. Présentation des résultats <ul style="list-style-type: none"> a. L'application de textes des lois dans les province cibles <ul style="list-style-type: none"> - Province d'Oujda - Province de Jerada - Province de Taourirt b. Expériences des acteurs locaux <ul style="list-style-type: none"> - PAC - IEECAG - Pétitions - Autres c. Les bonnes pratiques identifiées <ul style="list-style-type: none"> - Dans la Région de l'Oriental - Au Maroc - En Europe iv. Conclusions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Pour ce qui concerne les Communes cibles du projet, l'étude devra fournir au moins les données suivantes:

- Nombre d'études de recherche qui s'occupent de la promotion de la démocratie participative (DP)
- Nombre d'initiatives qui respectent les principes de DP
- Pourcentage de femmes participantes auxdites initiatives
- Taux de Communes qui reproduisent les bonnes pratiques identifiées
- Taux de participation de femmes aux bonnes pratiques identifiées
- Nombre de bonnes pratiques reproduites par province
- Pourcentage de femmes qui reproduisent lesdites bonnes pratiques
- Taux de Communes où 1 mécanisme de participation est présenté (en suivant la réglementation en vigueur)
- Nombre de mécanismes opérationnels
- Nombre de Communes dont les mécanismes sont opérationnels



Cofinancé par
l'Union européenne



5. Taches à réaliser pour la personne chargée de l'étude

La/les personne/s chargée/s de l'étude s'occupe/nt de l'activité en suivant ces taches:

- **Au préalable:** se réunit avec l'équipe de ACODEC/MPDL/UMP; présente la méthodologie définitive ainsi qu'une proposition de calendrier de déroulement de l'étude; exprime d'autres nécessités en contenus, logistique etc.
- **Pendant l'étude:** favorise une communication fluide avec l'équipe de ACODEC/MPDL/UMP; participe au séminaire d'échange de bonnes pratiques dont l'activité A.3.4 ; gère la collecte et systématisation de l'information selon la méthodologie proposée.
- **Après l'étude:** évalue les points forts et faiblesses de l'étude pour les intégrer dans le document ; élabore une version prévisionnelle de l'étude et l'envoie rapidement aux partenaires, dont les remarques seront prises en compte pour l'élaboration de la version définitive de l'étude.

6. Livrables

La personne chargée de l'étude devra présenter des livrables suivantes:

1. Les documents relatifs à la journée d'identification participative de bonnes pratiques au niveau des provinces d'intervention et de la Région de l'Oriental (ligne 2a), à savoir:
 - a. Programme de la journée
 - b. Fiche méthodologique
 - c. Questionnaire d'évaluation vide en arabe sous-titré en français
 - d. Dépouillement des questionnaires d'évaluation et questionnaires originaux remplis par les personnes participantes
 - e. Rapport d'activité
2. Etude de 50 pages en français, selon établi par ces TDR.

Le prestataire est tenu fournir à l'association ACODEC tout document demandé ci-dessus **en version papier et électronique**.

7. Équipe de travail

La/les personne/s chargée/s doit/vent réaliser son/leur travail en coordination avec l'équipe technique du projet, dont l'association ACODEC (sise à Oujda) et Mouvement pour la paix-MPDL (sise à Rabat), ainsi que l'entité associée du projet Université Mohamed I d'Oujda - UMP.

8. Logistique

La/les personne/s prestataire/s se charge/nt de la réalisation du travail et doit/vent prendre en charge les dépenses et l'organisation des actions liées à leur transport, hébergement et élaboration des contenus et livrables demandés ainsi que tout autre besoin les concernant directement. Les frais typographiques, dont la mise en page professionnelle, l'impression et la diffusion de l'étude seront prises en charge par le projet.



Cofinancé par
l'Union européenne



9. Cadre normatif qui doit être considéré dans la prestation

La prestation doit respecter les principes et les valeurs suivants:

- Confidentialité des informations recueillies pendant la prestation
- Tous les documents produits pendant la prestation seront la propriété des commanditaires
- Respect des droits, libertés, égalité des personnes et des acteurs concernés par la prestation
- Sensibilité des spécificités culturelles des zones d'intervention

10. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées par l'association ACODEC et Mouvement pour la paix-MPDL selon les critères suivants:

- Qualité de l'offre technique
- Expérience de la ou les personnes consultantes dans les thèmes proposés
- Expérience préalable dans l'élaboration d'études d'analyse

Le barème pour évaluation de l'offre est le suivant:

- **Dossier de candidature complet:** Oui, 0 points; Non, élimination de l'offre.
- **Offre Financière MAD HT:** Adapté 1 point; moins disant 2 points.
- **Femmes prestataires de services:** 1 point.
- **Evaluation technique:** faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Expérience démocratie participative:** faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Expérience secteur des collectivités territoriales, planification et société civile:** faible 1 point, moyenne 2 points, excellente 3 points.
- **Focus jeunesse & approche genre:** 1 point focus dans 1 volet ; 2 points focus dans 2 volets ; 3 points pour un focus dans les 2 volets.

Le choix du/des prestataire/s se fera par un comité d'évaluation par ACODEC/Mouvement pour la paix-MPDL/UMP et fera l'objet d'un PV. Le choix des prestataires sera exigeant et équitable. Les prestataires sont sélectionnés pour leur professionnalisme, leur compétitivité dans la perspective d'une relation de confiance, sur l'adéquation des produits et services aux besoins exprimés ainsi que sur leurs préoccupations pour le respect de droits humains et environnementales. Les femmes sont encouragées à participer.

11. Calendrier estimatif

Le déroulement de l'analyse est prévu à Novembre 2019 et Octobre/Novembre 2020; sauf toute autre disposition définie en concertation avec les parties prenantes ACODEC/Mouvement pour la paix/UMP.

12. Budget, paiement des services

- Le paiement se fera hors taxes, conformément à l'Article 92, I, Paragraphe 23 du CGI (Code Général d'Impôts - <http://www.fiscamaroc.com/la-taxe-valeur-ajoutee-126/exonerations-avec-droit-deduction-137.htm>) stipulant: les biens, marchandises, travaux et prestations de services financés ou livrés à titre de don par l'Union Européenne



Cofinancé par
l'Union européenne



- Une facture pro-forma doit être envoyée pour réalisation des procédures d'exonération de la TVA (3 exemplaires)
- Bon de commande, Facture pro-forma et Facture original doit avoir le même montant et être établies au nom d'ACODEC (N° IF20774894)
- Facture original en 3 exemplaires.
- Un contrat concernant la prestation de services sera signé avec l'association ACODEC, en deux exemplaires.
- Pour les personnes physiques, il est tenu de respecter les dispositions de l'article 73 du code général des impôts en matière de l'IR, la retenue du 30% du montant déclaré.

Les paiements seront réalisés de la manière suivante:

- 1) Paiement après réalisation de l'étude et après présentation des livrables définitives, prise en compte éventuelles remarques des partis prenantes.
- 2) Pour le bureau de consultation, le paiement est assujéti à la délivrance par l'administration fiscale de l'exonération de la TVA.

Aucun avancement de paiement sera fait avant la réception d'attestation d'exonération par la DGI.

Plafond budgétaire de la prestation: **60.000,00 MAD (HT)**.

13. Profil souhaité

- Personne/s titulaire d'un diplôme Bac+5.
- Expertise dans l'élaboration d'études d'analyse.
- Expérience démontrée en projets académiques et/ou de développement sur la participation démocratique.
- Expérience souhaitable dans une activité similaire au Maroc.
- Connaissance du contexte urbain et rurale des provinces cibles.
- Capacité de s'exprimer en arabe classique, arabe dialectale et français.
- Disposer des qualités suivantes: respect des délais, être force de proposition dans le domaine, être réactif et innovant.

14. Dossier à remettre pour la proposition

Les demandeurs sont censés d'envoyer les documents suivants afin d'être éligibles pour cet appel:

- 1) CV du/es candidat/s (e/s)
- 2) Une note méthodologique qui décrit clairement son application pratique
- 3) Une fiche technique des documents livrables
- 4) Une offre financière détaillée
- 5) Une attestation d'identification fiscale (ICE) pour les bureaux d'études ou les auto-entrepreneurs de prestations de service

La proposition doit être envoyée par courrier électronique aux adresses suivantes: acodec_oujda@yahoo.fr **ET** marruecos.proy2@mpdl.org au plus tard le 28/10/2019 à 12 heures avec l'objet: « NOM_PRENOM_A.3.3/A.2.6_Service technique_Étude d'analyse ».